Date de création/révision: 29/05/2001

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1141

RAISON SOCIALE	**RISQUES SPECIFIQUES**
JohnsonDiversey	EXTREMEMENT INFLAMMABLE - R12

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TASKI TAPI MOUSSE F76	
- REFERENCE	1141
- FOURNISSEUR	JohnsonDiversey 9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex
Téléphone / Fax	01 45 14 76 76 - Fax : 01 45 14 76 11
E-mail / Site internet-	
Numéro d'appel d'urgence	01.45.42.59.59
- Informations complémentaires - Type d'utilisation	Détachant pour taches solubles à l'eau en aérosol.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance active avec propulseur.

Constituants contribuant aux dangers

Naphta léger(pétrole), hydrotraité - CAS N° 64742-49-0	< 5%
Xn,F; R11-52/53-65	
Tensio-actifs anioniques - Xi; R38-41	< 5%
Propane liquéfié - F+; R12	5 à 15%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

EXTREMEMENT INFLAMMABLE

R12 : extrêmement inflammable
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons du soleil et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver abondamment avec de l'eau.
- EN CAS D'INGESTION:
retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le Centre Anti-Poisons : 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION :
retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Produit inflammable.
En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques au produit cause de l'incendie.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Port d'un vêtement de protection, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur.
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Eliminer les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons du soleil et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfantsEviter le dégagement d'aérosols.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du
poste de travail.

STOCKAGE

Conserver dans son emballage d'origine fermé.
Conserver dans un local frais, à l'écart de la chaleur et des rayons du soleil.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION:port de lunettes et de gants de protection recommandé.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Equipement sur le lieu de travail: fontaine oculaire et lavabo.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Aérosol, blanc, légèrement parfumé.

PH non déterminé

Température de changement d'état

non applicable

Point d'éclair

non applicable en tant qu'aérosol.

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

à 20°C : 0.97g/cm3

Solubilité

non miscible à l'eau .

10- STABILITE ET REACTIVITE

Pa de réaction dangereuse connue en cas d'usage conforme.
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION :
- Peau: en cas de brûlures: risque de rougeurs et douleurs
- Yeux: en cas de brûlures: risque de rougeurs et douleurs, effet sur la vue.

SENSIBILISATION : pas d'effet connu.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR - Classe 2 , gaz
Chiffre/lettre d'énumération : 5°A
N°code matière : 1950
Etiquette 2
Aérosols
En accord avec le marginal 2201a de l'ADR, les emballages combinés (emballage unitaire <1000ml, colis de regroupage <30Kg) sont exempts de la réglementation des transports de matières dangereuses.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses :
Symbole : F+ Extrêmement inflammable
Phrases R : R12
Phrases S : S9-23-51
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons du soleil et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants.

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	**5 à < 15**	**15 à < 30**	**30 et +**
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques	X			
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques		X		
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Référence Internationale: MSDS1777(23-jan-2001)
BC.CA.Cs03(19-july-1995)
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.
Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99
Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com

A N N E X E

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles